

**AVENANT N°3 A LA CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE
PORTANT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'INTERVENTION PROGRAMME
« KLEUR BEKENNEN – ANNONCER LA COULEUR 2021-2025 »
BEL 21004- NN 3673**

Entre :

L'Etat fédéral, représenté par la Ministre de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes Madame Caroline GENNEZ ci-après dénommé « l'État fédéral »,

et :

Enabel, Agence belge de développement, société anonyme de droit public à finalité sociale (numéro d'entreprise 0264.814.354), représentée par le Directeur général, Monsieur Jean VANWETTER, ayant son siège social rue Haute 147, 1000 Bruxelles, ci-après dénommé « Enabel » ;

ci-après dénommés ensemble « les parties » ;

Considérant la Convention de mise en œuvre « KLEUR BEKENNEN – ANNONCER LA COULEUR 2021-2025 », signée entre l'Etat belge et Enabel en date du 26 juillet 2021, ci-après dénommée « la Convention de mise en œuvre » ;

Considérant l'avenant N°2 à la Convention de mise en œuvre « KLEUR BEKENNEN – ANNONCER LA COULEUR 2021-2025 », signée entre l'Etat belge et Enabel en date du 21 janvier 2022, ci-après dénommée « la Convention de mise en œuvre » ;

Considérant l'adaptation du premier résultat intermédiaire du résultat 3 et l'ajout d'un troisième résultat intermédiaire au résultat 3, liés à l'organisation des événements pour des jeunes sur la solidarité internationale et la coopération au développement et l'augmentation du budget d'un montant de 1 million d'euros ; tels que détaillés dans l'addendum 2023 du DTF.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1^{er}

L'article 4 de la Convention de mise en œuvre est remplacé par ce qui suit :

Le budget total pour la réalisation de l'objet de cette convention s'élève à **8.571.375 EUR** (huit millions cinq cent septante et un mille trois cent septante-cinq euros).

A ce prix s'ajoutent les frais de gestion de Enabel qui sont spécifiques à cette intervention et qui s'élèvent à un montant total de **428.625 EUR** (quatre cent vingt-huit mille six cent vingt-cinq euros).

Le coût total de l'intervention correspond dès lors au montant de 9.000.000 EUR (neuf millions d'euros).

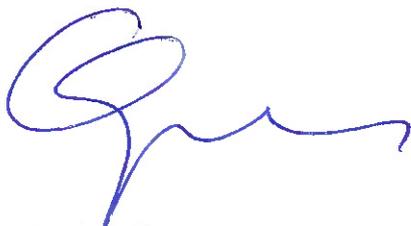
Un chronogramme des dépenses indicatives sur la durée de l'intervention est présenté en annexe.

Article 2

Les autres articles de la Convention de mise en œuvre restent inchangés.

Fait à Bruxelles, le .28.juillet.2023 , en deux exemplaires originaux, chacune des parties reconnaissant avoir reçu le sien.

Pour l'Etat fédéral,



Madame Caroline GENNEZ
Ministre de la Coopération au
Développement et de la Politique des
Grandes Villes

Pour Enabel

Jean Vanwetter
(Signature)

Digitally signed by Jean Vanwetter
(Signature)
Date: 2023.07.06 08:51:31 +02'00'

Monsieur Jean VANWETTER
Directeur général

Sven Huysen
(Signature)

Digitally signed by Sven
Huysen (Signature)
Date: 2023.07.05
23:17:40 +02'00'

Monsieur Sven HUYSEN
Directeur Opérations

Annexe 1

Plan financier indicatif

	2021	2022	2023	2024	2025	Totaal Incl. Youth Event
A + B - Operationele kosten - Totaal	177.486	484.466	743.512	522.850	534.061	2.462.375
A - Operationele kosten - Oude structuur	177.486	343.666				491.152
B - Operationele kosten - Nieuwe structuur		130.800	743.512	522.850	534.061	1.971.223
R1_ Un environnement propice qui encourage les acteurs de l'éducation à intégrer l'ECM et les ODD dans leurs agendas et initiatives est soutenu		22.300	29.500	22.000	18.500	92.300
R.1.1 Les directions d'établissements scolaires et les équipes pédagogiques contribuent à un environnement plus favorable à l'ECM dans les écoles		48.300	57.000	32.000	21.000	158.300
R.1.2 Les réseaux scolaires et les institutions de formation des enseignants sont appuyés à intégrer l'ECM dans leurs cadres pédagogiques		5.500	4.500	5.500	1.500	17.000
R.1.3 Les décideurs politiques pour l'éducation formelle (= enseignement supérieur) intègrent l'ECM dans les ambitions du secteur et veillent à la coordination des acteurs		19.000	20.500	2.000	-	41.500
R.1.4 Les réseaux nationaux et internationaux développent des cadres stratégiques pertinents pour l'intégration de l'ECM dans l'éducation		1.500	2.500	2.500	1.000	7.500
R2_ Les acteurs de l'éducation sont renforcés par le centre d'expertise et offrent une Information, Education et Communication (IEC) de qualité sur l'ECM et les ODD		87.500	230.000	139.500	63.000	520.000
R.2.1 Les acteurs de l'éducation utilisent efficacement les savoirs-acquis		87.500	230.000	139.500	63.000	520.000
R.2.2 Les acteurs de l'éducation utilisent efficacement les savoirs-être et savoirs-faire acquis		52.500	94.000	79.000	39.500	265.000
R3_ Les jeunes, sensibilisés et formés en milieu scolaire et non-scolaire ont accès à des opportunités de s'engager pour la solidarité internationale; renconrent des acteurs de la solidarité internationale et sont informés des opportunités de s'engager.		25.000	401.512	296.350	368.061	1.090.923
R.3.1 1000 jeunes sont formés sur les enjeux de la solidarité internationale; sont inspirés et partagent leur expérience sur la solidarité internationale; rencontrent des acteurs de la solidarité internationale et sont informés des opportunités de s'engager.		25.000	305.000	145.000	270.000	745.000
R.3.2 1.000 jeunes renforcent leur savoir-faire et savoir-être à travers la mise en œuvre des projets ECM encadrés par Enabel		-	37.000	37.000	38.548	112.548
R.3.3 Des jeunes travaillent ensemble pour élaborer un narratif plus inclusif de la solidarité internationale		-	59.512	114.350	59.513	233.375
R4_ Algemeene kosten		10.000	55.000	55.000	82.000	202.000
Frais de fonctionnement lié aux résultats		5.000	25.000	25.000	22.000	77.000
Communication générale		5.000	30.000	30.000	30.000	95.000
Evaluation finale du programme BEGlobal		532.605	1.079.098	1.587.932	1.725.683	6.109.000
Z - Personele kosten		710.090	1.563.564	2.331.444	2.246.533	8.571.375
A + Z + B - Totaal directe kosten		35.509	78.188	116.588	112.441	428.625
5% ondersteuning Enabel		745.599	1.641.753	2.448.032	2.560.975	9.000.000
Totaal					1.803.641	

